

Kampus.

L'expérience en +



Rejoignez KAMPUS,
Pilote de la formation en
ligne à la Réunion.



www.kampus.re



+262 262 66 72 73



contact@kampus.re



01 - À propos de KAMPUS

Étudiants

02 - Nos formations : BTS NDRC

03 - Nos formations : BTS CCST

04 - Nos formations : BTS GPME

05 - La plateforme en ligne d'apprentissage

06 - Présentation du contrat d'apprentissage

Employeurs

07 - Les aides pour les employeurs

08 - Une formation 100% financée



À PROPOS

Notre histoire

Née de la passion et de l'engagement de professionnels de l'éducation, parmi lesquels un directeur de CFA, des enseignants dévoués et d'anciens apprentis, KAMPUS est une école en ligne réunionnaise dédiée à rendre l'enseignement supérieur accessible à tous. Nous repoussons les frontières géographiques avec des formations en ligne disponibles à tout moment, ouvrant les portes d'une éducation de qualité à un plus grand nombre. Rejoignez KAMPUS et vivez une expérience éducative qui change des vies.

Missions et Engagements

La mission de KAMPUS est de rendre l'enseignement supérieur accessible à tous grâce à des cursus reconnus et de qualité. Nous soutenons les ambitions professionnelles de chacun, qu'il s'agisse de développer une carrière ou de lancer une entreprise. En intégrant les technologies modernes, nous enrichissons l'expérience d'apprentissage et nous nous engageons à offrir une formation accessible et innovante pour tous.

Présentation

KAMPUS est une école moderne qui utilise des stratégies d'apprentissage en ligne pour répondre aux besoins du marché du travail. Notre équipe, composée de professionnels et d'experts en éducation à distance, offre une formation personnalisée et adaptée à chaque apprenant.



Inscription

Dès maintenant

 www.kampus.re

 +262 262 66 72 73

 contact@kampus.re

NOS FORMATIONS

BTS NDRC

Négociation & Digitalisation de la Relation Client

Éligibilité : NIVEAU BAC / + 18 ans



OBJECTIFS

Le BTS NDRC prépare à optimiser la relation client, en combinant vente, communication et numérique. Les diplômés maîtrisent les interactions multicanales pour améliorer l'expérience client et accroître la performance d'entreprise.

DÉBOUCHÉS

- Commercial B to B
- Chargé de clientèle
- Responsable e-commerce
- Attaché commercial
- Conseiller clientèle
- Manager des équipes commerciales
- Négociateur

MATIÈRES

- Culture Générale et Expression
- Anglais LVI
- Culture Économique Juridique et Managériale
- Relation client et négociation-vente
- Relation client à distance et digitalisation
- Relation client et animation de réseaux
- Communication en langue vivante étrangère 2 (facultatif)



DURÉE

18 - 30 mois comprenant **1350** heures de cours



EN LIGNE

Des cours interactifs mêlant cours **vidéos, quiz et exercices**



CERTIFICATION

Diplôme de niveau **Bac +2** validant **120** crédits **ECTS**



RYTHME

2 jours au CFA et **3 jours** en entreprise par semaine

POURQUOI choisir LE BTS NDRC ?

Choisir le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client (NDRC) est une décision stratégique pour les étudiants attirés par les métiers du commerce et désireux d'intégrer les outils numériques à leur pratique professionnelle. Cette formation avancée prépare à exceller dans les techniques de vente et de négociation tout en exploitant pleinement le potentiel du digital pour renforcer la relation client.



NOS FORMATIONS

BTS CCST

Conseil & Commercialisation de Solutions Techniques

Éligibilité : NIVEAU BAC / + 18 ans

DÉBOUCHÉS

- Technico-commercial
- Chargé d'affaires
- Vendeur en solutions techniques
- Conseiller technique de vente
- Commercial B to B
- Responsable de secteur
- Ingénieur commercial

OBJECTIFS

Le BTS CCST prépare au conseil et à la vente de solutions techniques. Il allie compétences commerciales et techniques pour répondre aux besoins client dans divers secteurs. Le but, devenir expert en négociation et en commercialisation.



DURÉE
18 - 30 mois
comprenant **1350**
heures de cours



EN LIGNE
Des cours
interactifs mêlant
cours **vidéos, quiz**
et **exercices**



CERTIFICATION
Diplôme de
niveau **Bac +2**
validant **120**
crédits **ECTS**



RYTHME
2 jours au CFA et **3**
jours en entreprise
par semaine

MATIÈRES

- Culture Générale et Expression
- Anglais LV1
- Culture Économique Juridique et Managériale
- Conception et négociation de solutions technico-commerciales
- Management de l'activité technico-commerciale
- Développement de la clientèle et de la relation client
- Mise en œuvre de l'expertise technico-commerciale

POURQUOI choisir LES BTS CCST ?

Choisir le BTS Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques (CCST) est un choix de carrière judicieux pour les étudiants passionnés par les technologies et désireux de s'engager dans une carrière alliant expertise technique et compétences commerciales. Ce cursus offre une formation spécialisée qui prépare à une insertion rapide sur le marché du travail dans des secteurs en constante évolution, tels que l'industrie, l'informatique, ou encore les énergies renouvelables.

NOS FORMATIONS

BTS GPME

Gestion de la Petite et Moyenne Entreprise

Éligibilité : NIVEAU BAC / + 18 ans

OBJECTIFS

Le BTS GPME forme des collaborateurs capables de travailler avec les dirigeants de PME. Il apporte une vision globale de l'entreprise et contribue à la prise de décision dans divers secteurs, notamment le commercial, la comptabilité et l'administration.

DÉBOUCHÉS

- Assistant de gestion
- Assistant commercial
- Assistant comptable
- Assistant de direction
- Chargé de clientèle
- Collaborateur en cabinet de gestion
- Créateur ou repreneur d'entreprise

MATIÈRES

- Culture Générale et Expression
- Anglais LV1
- Culture Économique Juridique et Managériale
- Gérer les relations avec les clients et les fournisseurs de la PME
- Participer à la gestion des risques de la PME
- Gérer le personnel et contribuer à la GRH de la PME
- Soutenir le fonctionnement et le développement de la PME

POURQUOI choisir LES BTS GPME ?

Opter pour le BTS Gestion de la PME (GPME) est un choix judicieux pour ceux qui aspirent à jouer un rôle central dans le fonctionnement et le développement des petites et moyennes entreprises. Cette formation propose un enseignement complet et varié, couvrant tous les aspects de la gestion d'une PME, de la comptabilité à la communication, en passant par la gestion des ressources humaines et le management de projets.



DURÉE

18 - 30 mois
comprenant **1350**
heures de cours



EN LIGNE

Des cours interactifs
mêlant cours
vidéos, quiz et
exercices



CERTIFICATION

Diplôme de niveau
Bac +2 validant **120**
crédits **ECTS**



RYTHME

2 jours au CFA et **3**
jours en entreprise
par semaine



UNE PLATEFORME EN LIGNE

SUPPORT ET RESSOURCES EN LIGNE

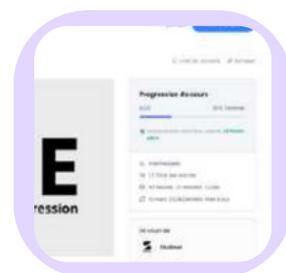
La plateforme d'apprentissage de KAMPUS est conçue pour offrir une expérience éducative riche et immersive. Elle propose un espace personnel interactif, des cours multimédias variés et des évaluations diversifiées pour un apprentissage sur mesure. La communication directe avec notre équipe pédagogique assure un suivi personnalisé, et l'accès à des ressources supplémentaires enrichit encore davantage votre parcours éducatif.

SUPPORT ET RESSOURCES EN LIGNE

Kampus enrichit l'expérience étudiante avec des newsletters mensuelles couvrant des thèmes variés, allant de l'insertion professionnelle à l'égalité et au handicap. Ces communications régulières ont pour but de maintenir les étudiants informés et engagés tout au long de leur parcours éducatif.

COMMUNAUTÉ VIRTUELLE

Kampus propose une plateforme interactive permettant aux étudiants de communiquer facilement avec l'équipe pédagogique grâce à un chat dédié et un serveur Discord, avec des réponses sous 24 heures. Ce serveur, accessible sur smartphones, tablettes et ordinateurs, facilite également les échanges entre étudiants. À l'inscription, un lien d'invitation est fourni, et en cas de besoin, ils peuvent le demander par email. Les étudiants peuvent aussi interagir via les réseaux sociaux officiels de Kampus et par contact direct (email, téléphone).





LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



DURÉE

Le contrat d'apprentissage, de nature contractuelle à durée limitée (CDL), s'étend de 6 mois à 3 ans, adapté selon le cycle de formation visé, le CDD ne pouvant excéder 24 mois.

Sa durée peut varier en fonction des acquis préalables de l'apprenti, nécessitant parfois une convention tripartite entre l'apprenti, l'employeur et le CFA.

Le contrat prend effet dès le début de la formation pratique ou théorique.



CONDITION DE TRAVAIL

L'apprenti est soumis à la durée légale du travail de 35 heures par semaine, avec le temps de formation au CFA considéré comme du travail effectif.

Les congés payés sont identiques à ceux des autres salariés, avec des dispositions particulières pour les congés d'examen et autres absences justifiées. Les heures supplémentaires sont possibles sous certaines conditions.



STATUT

L'apprenti jouit des mêmes droits que les autres salariés, bénéficiant des avantages collectifs et ne pouvant être exclu des accords applicables au personnel. Ceci inclut les primes et autres avantages. Les apprentis majeurs suivent les règles communes de durée du travail, tandis que des dispositions spécifiques s'appliquent aux mineurs.

RUPTURE

Le contrat d'apprentissage peut être rompu pendant les 45 premiers jours de formation pratique, par écrit, par l'une ou l'autre des parties. Après cette période, la rupture nécessite un accord mutuel, une médiation, ou peut survenir pour faute grave, inaptitude, force majeure, ou obtention du diplôme par l'apprenti. En cas de rupture, l'apprenti peut continuer sa formation théorique en CFA pendant 6 mois.

Ce cadre offre une flexibilité et des garanties tant pour l'employeur que pour l'apprenti, favorisant une expérience d'apprentissage enrichissante et productive.

EN BREF

L'apprentissage booste l'emploi et réduit les coûts pour les employeurs.

Les alternants acquièrent expérience et diplôme, les entreprises bénéficient de salariés plus qualifiés, d'aides et d'exonérations.

RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI



	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	+26 ans
1ÈRE ANNÉE De formation	477,07€ Soit 27% du smic	759,77€ Soit 43% du smic	936,47€ Soit 53% du smic	1 766,92€ Soit 100% du smic
2ÈME ANNÉE De formation	689,10€ Soit 39% du smic	901,13€ Soit 51% du smic	1 077,82€ Soit 61% du smic	1 766,92€ Soit 100% du smic
3ÈME ANNÉE De formation	971,80€ Soit 55% du smic	1 183,83€ Soit 67% du smic	1 378,20€ Soit 78% du smic	1 766,92€ Soit 100% du smic

FORMATION

Chez Kampus, l'alternance entre formation théorique et pratique en entreprise est essentielle. Les apprentis doivent commencer leur formation chez Kampus dans les 3 mois suivant le début de leur contrat, avec au moins 25% de la durée totale du contrat dédiée à la formation théorique. De plus, une carte nationale des métiers peut être délivrée, offrant divers avantages aux apprentis.

LE + DE L'ALTERNANCE

Pour l'alternant, le salaire BRUT est égal au salaire NET.

De plus il bénéficie des vacances comme un employé en contrat classique. L'alternant se voit octroyer l'ensemble des avantages présents dans l'entreprise (par exemple : tickets-restaurants...)

DE NOMBREUSES AIDES POUR L'APPRENTI



A.P.L

L'aide personnalisée au logement est une aide financière versée chaque mois permettant de réduire le coût de votre logement. Le montant de l'aide est déterminée en fonction de votre loyer, ville de résidence et composition de votre foyer.



PRIME D'ACTIVITÉ

En tant qu'alternant, vous pouvez percevoir la prime d'activité. Cette prime est versée mensuellement sur la base de vos 3 dernières fiches de paie. Rapprochez-vous de votre conseiller KAMPUS pour plus d'informations.



AIDES AU PERMIS

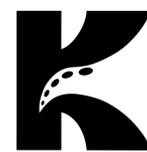
En tant qu'apprenti(e), vous bénéficiez de 500 € d'aide pour passer le permis B. Il vous suffit de faire une demande à KAMPUS et à transmettre une facture détaillée de votre Auto-École.



PREMIER ÉQUIPEMENT

Chaque alternant bénéficie de 500 € d'aides pour financer l'achat d'un premier équipement permettant à l'étudiant de suivre son cursus. Il peut s'agir d'un ordinateur par exemple.

DES AIDES POUR LES EMPLOYEURS



Recruter des apprentis apporte aux employeurs de nombreux avantages financiers et exonérations, rendant l'investissement dans l'alternance particulièrement attrayant. L'alternance est une stratégie gagnante pour les entreprises, permettant de former des employés aux compétences spécifiques, adaptées aux besoins et à la culture de l'entreprise.

PRINCIPAUX AVANTAGES



Aide à l'embauche - 6 000€

Aide Exceptionnelle aux Employeurs d'Apprenti : L'État accorde une aide exceptionnelle de 6 000€ pour la première année de contrat d'un apprenti.



Réduction générale de cotisations

Réduction Générale de Cotisations : En embauchant un apprenti, vous bénéficiez d'une réduction générale renforcée sur vos cotisations patronales.



Exonération des conditions salariales

Exonération des Cotisations Salariales Spécifique aux Apprentis : Le contrat d'apprentissage offre une exonération des cotisations salariales jusqu'à 79% du SMIC.



Exonération de la CSG et du CRDS

Le salaire de l'apprenti est exempt de la Contribution Sociale Généralisée et de la Contribution au Remboursement de la Dette Sociale.



Aides pour les apprentis handicapés

Si vous embauchez un apprenti reconnu travailleur handicapé, des aides spécifiques comme celles de l'AGEFIPH peuvent être mobilisées.



CDI - APPRENTISSAGE

Kampus offre aux employés en CDI la possibilité de développer leurs compétences, de continuer leurs études ou de concrétiser un projet de création ou de reprise d'entreprise grâce au CDI-Apprentissage. Cette solution flexible avantage tant les employés que les entreprises, en favorisant le développement professionnel continu.

RÉMUNÉRATION

La rémunération des apprentis est encadrée légalement, en pourcentage du SMIC, basée sur l'âge et l'année de formation. Ce cadre rend l'embauche économiquement avantageuse tout en assurant une rémunération équitable pour l'apprenti. Voici un résumé des coûts après application des exonérations et des aides* :

- Moins de 18 ans : coût nul pour l'employeur.
- 18 à 20 ans : coût approximatif de 265 €/mois.
- 21 à 25 ans : environ 443 €/mois.
- 26 ans et plus : coût avoisinant 1 279 €/mois.

*Avec un taux AT/MP de 2,23
Taux utilisé pour le calcul de la cotisation Accidents du travail (AT) / Maladies professionnelles (MP).
La valeur par défaut correspond à la moyenne française en 2022.



UNE FORMATION 100% FINANCÉE

CONNECTEZ-VOUS AU SUCCÈS!

L'OPCO

L'opérateur de compétences a pour missions de financer l'apprentissage, d'aider les branches à construire les certifications professionnelles et d'accompagner les PME pour définir leurs besoins en formation.

FINANCEMENT PAR L'OPCO

Le financement est assuré par l'OPCO de l'entreprise, couvrant intégralement les coûts de formation selon les accords de branches professionnelles ou les niveaux fixés par France Compétences.

ACCOMPAGNEMENT

L'équipe Administrative de KAMPUS est à votre disposition durant tout le processus. Pour toute question concernant votre Opérateur de Compétences ou la DSN, n'hésitez pas à nous contacter.

Si nécessaire, nous sommes aussi prêts à collaborer avec votre comptable afin de lui expliquer en détail les procédures à suivre.



3 ÉTAPES CLÉS:

1

Signature

La signature du contrat par l'apprenti(e); le représentant de l'entreprise et un représentant de KAMPUS.

2

Enregistrement

Enregistrement du contrat auprès de votre OPCO. Selon votre branche professionnelle, KAMPUS peut se charger des démarches auprès de celui-ci.

3

Versement

Chaque mois, générez une DSN pour votre apprenti.e. Une fois l'accord de prise en charge reçue, vous recevrez alors l'aide de 6000 € pour les apprenti.es.

LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

- **Permettre à l'apprenti.e de suivre la formation**

L'employeur s'engage à mettre en œuvre toutes les mesures requises pour permettre à l'apprenti(e) de participer pleinement aux 1350 heures de formation programmées.

- **Donner un congé pour révision à l'apprenti**

À la requête de l'apprenti(e), l'employeur s'engage à concéder un congé supplémentaire de cinq jours ouvrables permettant la préparation directe des examens par ce dernier.



ADMISSIONS

1 Inscription

Inscrivez-vous en ligne sur notre site internet : www.kampus.re ou contactez un conseiller KAMPUS.

Pour être éligible à nos formations, vous devez :

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du Baccalauréat

Les inscriptions sont traitées sous 48h, avec un début de cours flexible de J+1 à M+1 après la signature du contrat d'apprentissage, variant selon la période de l'année.

2 Recevabilité

Vous êtes contactés par un conseiller KAMPUS qui enregistre votre admission. Deux cas se présentent à vous :

- Vous avez déjà trouvé votre entreprise. Le conseiller KAMPUS rentre en contact avec votre entreprise pour établir le contrat.
- Vous n'avez pas encore d'entreprise d'accueil. Le conseiller vous aide à la trouver.

3 Signature

Le conseiller KAMPUS effectue les démarches. Une fois le contrat signé par l'apprenti(e) et l'employeur, celui-ci commence.

CONTACT

Étudiants :

Contactez-nous dès maintenant. Un conseiller KAMPUS se fera un plaisir de vous renseigner sur les parcours adaptés à votre projet professionnel.

Employeurs :

Contactez notre pôle entreprise pour vous informer sur le contrat d'apprentissage et sa mise en oeuvre.

Pourquoi choisir KAMPUS ?

• Qualité de l'Enseignement :

KAMPUS est certifié Qualiopi, et les cursus proposés sont des diplômes d'État enregistrés au RNCP, assurant une formation reconnue et valorisée sur le marché du travail.



• Accompagnement Personnalisé :

Chaque étudiant bénéficie d'un suivi individualisé pour maximiser son potentiel de réussite.

Chaque inscrit bénéficie d'un conseiller pédagogique pour un accompagnement personnalisé, incluant une évaluation initiale des besoins, la planification du parcours d'apprentissage, un soutien continu, et un accès à des ressources et opportunités enrichissantes.



+262 262 66 72 73



contact@kampus.re



www.kampus.re